



REGION DE LA KARA  
COMMUNE DE KOZAH 1  
-----  
SECRETARIAT GENERAL ✓  
-----  
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES  
-----  
N° 018/2025/RK/RK01/M/SG/DST

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Togo et l'Union Européenne (UE) ont convenu dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (FED), d'intervenir dans le secteur d'eau potable et de l'Assainissement à travers le Projet Eau et Assainissement au Togo phase 1 et 2 (PEAT 1 et 2). Les projets PEAT ont permis depuis 2015, la réalisation d'infrastructures et équipements nécessaires pour la mise en place des filières (sites de transfert CRI – centre d'enfouissement CET et STBV, des camions bennes, tricycles etc.), d'assainissements solide et liquide dans les 5 villes, chefs-lieux de région. Compte tenu du contexte de décentralisation et du transfert de la compétence des services d'assainissement et déchets aux collectivités, l'Union Européenne poursuit depuis 2023 son accompagnement aux collectivités sur le déploiement et la pérennité de ces services à travers le projet GEDEC. Mise en œuvre par Expertise France et sous l'égide du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière, le Projet Gestion des Déchets et Décentralisation au Togo (GEDEC Togo) accompagne les cinq communes chefs-lieux de région dont la commune de Kozah 1 dans la mise en place de filières opérationnelles de gestion des déchets et boues de vidange.

A ce titre, depuis décembre 2024, avec l'appui du projet GEDEC, la commune de Kozah1 s'est dotée d'une politique communale de gestion des déchets et assainissement à l'horizon 2035, composée d'un schéma directeur, d'une feuille de route et d'un plan d'action opérationnel. C'est dans le cadre du déploiement de sa politique de gestion des déchets que la commune de Kozah1, recherche une personne qualifiée et compétente pour occuper le poste de Chargé de la gestion financière et comptable de la filière déchets solides et assainissement liquide.

## I. Chargé (e) de la gestion financière et comptable de la filière assainissement

Description du poste		
<i>Intitulé du poste</i>	Chargé de la gestion financière et comptable de la filière assainissement	
<i>Localisation</i>	Mairie de Kara	
Mission et activités		
<i>Missions du poste</i>	Suit les finances des filières assainissement de la commune sous l'égide du directeur administratif et financier.	
<i>Durée de la mission</i>	La présente mission aura une durée de trois (3) mois à compter de la date de prise de service	
<i>Activités et tâches du poste</i>	<p>Ses missions principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le suivi et la gestion des aspects financiers, comptables et contractuel des filières assainissement ;</li> <li>-Elaborer et gérer les budgets en collaboration avec le directeur financier ;</li> <li>-Organiser et suivre la collecte des fonds selon le modèle de gestion choisi ;</li> <li>- Préparer les plans de financement pour les exercices ultérieurs ;</li> <li>-S'assurer de la conformité aux réglementations financières pour l'ensemble des activités comptables et des audits internes ;</li> <li>- Analyser l'équilibre financier du service et proposer, le cas échéant, des pistes d'optimisation (ex. fiscalité, etc.) ;</li> <li>- Produire des rapports trimestriels et annuels ;</li> <li>- Optimiser le fonctionnement du service via la bonne gestion et l'attribution des ressources (carburants, consommables, petits matériels...)</li> <li>- Mettre en place et exécuter les procédures de recouvrement ;</li> <li>- Participer à la sensibilisation auprès des populations ;</li> <li>- Participer au suivi-exécution des conventions et contrats des filières assainissement, en lien avec le référent technique ;</li> <li>- Contribuer globalement à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets et boues de vidange communale.</li> </ul>	
<i>Positionnement hiérarchique</i>	Sous l'autorité du Directeur financier	
<i>Relations Fonctionnelles</i>	<i>Interne</i>	Maire, Secrétaire général de la mairie de Kara, DST, DPC, DAF
	<i>Externe</i>	Partenariat extérieur, structures de précollecte, services déconcentrés de l'Etat, MATDCC, chefferie traditionnelle, ONG et autres partenaires de la société civile, ménages.

<i>Exigences requises</i>	
<i>Niveau d'instruction</i>	Bac+2 ou BAC + 3
<i>Formation et Qualification</i>	Formation dans les domaines de comptabilité, économie, finance, gestion, -Normes techniques en vigueur en gestion financière et comptable, notamment dans le domaine public -Procédures administratives, -Culture pluridisciplinaire et générale, -Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
<i>Savoir faire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener les activités citées</li> <li>-Analyser, synthétiser, présenter les projets financiers</li> <li>-Assimiler et traduire les orientations financières des élus</li> <li>-Elaborer et gérer un budget</li> <li>-Aider à la prise de décision</li> <li>-Maîtriser l'outil informatique</li> <li>-Gérer des conflits</li> <li>-Encadrer une équipe</li> <li>-Diriger une structure</li> </ul>
<i>Savoir être</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Être rigoureux</li> <li>-Dialoguer, écouter, prendre des décisions en temps utile</li> <li>-Communiquer</li> <li>- Collaborer</li> <li>-Déléguer les responsabilités</li> <li>-Faire face à la pression sous toutes ses formes</li> <li>-Esprit d'ouverture</li> <li>-Être méthodique</li> <li>-Anticiper et innover</li> <li>-Gérer les problèmes sociaux et les conflits entre les agents</li> <li>-Se mettre à jour des évolutions de la technique</li> </ul>
<i>Expériences</i>	3 à 5 ans à un poste de gestion financière et comptable dans un service de taille équivalente ou supérieure
<i>Cadre statutaire</i>	
<i>Filière, Catégorie Cadre d'emploi</i>	BTS ou Licence en comptabilité, gestion, économie, finance (Catégorie A2)
<i>Moyens mis à disposition</i>	Technologies de l'information et de la communication : ordinateur, imprimante, matériel roulant (occasionnel).
<i>Conditions et contraintes du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercice de la fonction dans le cadre d'une structure publique ;</li> <li>-Travail collectif avec le service technique et les élus ;</li> <li>-Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.</li> </ul>

### III- Conditions

#### A- Condition du poste

##### 1- Statut du Contrat

Le contrat est un contrat à durée déterminée, d'une durée de trois (3) mois avec période d'essai initiale de 1 mois.

##### 2- Horaires et avantages

Le référent aura un volume horaire de 40 heures de travail par semaine avec un congé payé selon la législation en vigueur au Togo ;

##### 3- Rémunération

La rémunération du **Chargé (e) de la gestion financière et comptable de la filière** sera faite selon la grille de la fonction publique Togolaise ;

#### B- Conditions particulières

##### 1- Langue

- Comprendre, parler et écrire la langue française
- Comprendre et parler couramment le Kabyè, le Kotokoli et l'Ewé sera un atout ;

##### 2- Age

Le candidat doit être âgé d'au plus 45 ans le 20 août 2025.

### IV- Composition du dossier

Un dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation,
- une copie légalisée de l'acte de naissance,
- une copie légalisée du certificat de nationalité ou du duplicata,
- une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de diplôme,
- une copie de l'attestation du travail,
- tout autre document attestant le profil du candidat.
- un curriculum vitae (CV) comportant le nom, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat et de trois (3) personnes de référence professionnelle.

## V- Dépôt de dossier

Toute personne intéressée par le présent avis est priée d'envoyer son dossier à l'adresse suivante : [gedec.contact@expertisefrance.fr](mailto:gedec.contact@expertisefrance.fr) et [kozahmairie1@gmail.fr](mailto:kozahmairie1@gmail.fr) au plus tard le 02 septembre 2025 à 17h00.

L'objet du mail devra clairement indiquer les références suivantes :

**Candidature\_Chargé (e) de la gestion financière et comptable de la filière assainissement\_Kozah 1**

*NB/ Seules les candidatures signées seront prises en compte. Seul (es) les candidat(e)s présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.*

Fait à Kara, le 18 AOUT 2025

Le Maire de la Commune de Kozah1

